

DEBAT PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR LA GESTION DES DECHETS : MAI-JUIN 2009

AUDITION PUBLIQUE : ASSOCIATIONS

Parçay-Meslay, le 26 mai 2009

Synthèse des débats

Contexte et déroulement général

L'audition était placée sous l'autorité de M. Kerbriand-Postic, Vice-président du Conseil Général d'Indre-et-Loire. Après un rappel sur le contexte local et les objectifs de la concertation par les services du Conseil Général et Parménion, le débat s'est ouvert. Les débats se sont caractérisés par une remarquable homogénéité des thèmes abordés.

Réduction à la source

Le thème de la réduction à la source a été évoqué par la majeure partie des intervenants.

- Les associations plaident pour un objectif vers le « 0 déchet ». Pour cela elles souhaitent continuer et généraliser l'effort actuel en matière de compostage individuel.
- Les associations sont intéressées par les résultats obtenus suite à l'instauration d'une redevance incitative, même si des études et des observations sont encore nécessaires avant d'envisager une généralisation.
- L'effort de sensibilisation doit également être poussé, en remettant en vigueur notamment le principe pollueur-payeur.
- Le réemploi et les recycleries ont été abordés à travers les exemples des recycleries Emmaus dans d'autres départements, notamment pour les textiles. Sur ce point, la mauvaise qualité des matériaux actuels a été soulevée. Les remarques se sont portées sur la possibilité de développer des pôles d'excellence dans le département, regroupant éco-conception et recycleries.
- Enfin des actions doivent être menées dans l'espace même de la consommation, les grandes surfaces.

Collecte des déchets

- La collecte a principalement été abordée à travers le thème de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM). Il y a un consensus parmi les associations pour réclamer une collecte sélective de la FFOM, en remplacement ou en complément du compostage individuel. Cette collecte de la FFOM doit aboutir à une filière « compostage » plus efficace, car produisant un meilleur résultat en bout de chaîne.
- Les associations réclament également une uniformisation des systèmes de collecte entre les EPCI du territoire, afin de simplifier l'effort de tri.

Traitement des déchets

La question du traitement a été centrale, avec comme cœur le projet du SMICTOM du Chinonais de moderniser son Unité de Valorisation Énergétique (UVE) ou incinérateur (la question sémantique a été évoquée).

- L'opposition au projet est unanime, pour des raisons de santé publique et « d'effet d'aspiration de déchets » notamment.

- Pour autant, les ISDND ne sont pas salués comme des bonnes alternatives. Les associations partent du principe qu'ils existent et qu'on peut de fait utiliser le temps donné pour développer d'autres modes de traitement et se rapprocher du « 0 déchet. » La possibilité de traitement par la technique de « ISDND réversible » a également été envisagée.

- Les associations ont également fait preuve de méfiance vis-à-vis des usines de tri mécano-biologique (TMB), non pas sur le principe mais sur le coût et la faible qualité des composts.

- La méthanisation et/ou les plateformes de compostage apparaissent comme des méthodes à privilégier.

- Une comparaison des méthodes de traitement (incluant les impacts) a paru comme nécessaire.

Conclusion générale

Le débat est resté très centré sur la question de l'UVE ou incinérateur de Chinon, et les autres thèmes abordés l'ont souvent été comme des solutions alternatives à la valorisation énergétique. Notamment une forte attente en matière de valorisation organique à travers le développement de la collecte et des plates-formes de compostage.

Les associations font preuve de méfiance au sujet des objectifs du Conseil Général mais saluent la démarche de concertation en cours. Elles plaident pour une réouverture du PEDMA et de sa révision.